

Écoles, transports scolaires, accueil périscolaire,
temps méridien, mesures sanitaires...

LE 12 MAI

REPRISE

DE

L'ÉCOLE

DRIING!



AINT JULIEN
DE CONCELLES



L'organisation de cette nouvelle rentrée scolaire dans des conditions inédites est issue d'un travail concerté entre la collectivité, les directions des écoles, l'Inspecteur de l'Éducation Nationale et les représentants des parents d'élèves.

La Ville souhaite tout d'abord signaler que la priorité sera le respect strict des règles sanitaires prévues dans le protocole publié par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, et la mise en place des gestes barrières pour assurer la protection de tous, enfants, parents, enseignants, personnel municipal.

Tout est mis en œuvre pour une reprise de l'école dans les meilleures conditions telles que demandées par le Gouvernement.

Ouverture des écoles le 12 mai

Le Lys de la Vallée

La direction de l'école a communiqué auprès des familles l'organisation finalisée jusqu'à fin mai : accueil des enfants en groupes restreints en fonction de l'espace disponible dans les classes et dans le cadre du respect de la distanciation physique et des gestes barrières conformément au protocole sanitaire.

Les horaires de l'école

9 h – 12 h et 13 h 45 – 16 h 15, le lundi, mardi, jeudi et vendredi (*maternels*)

9 h – 12 h et 14 h – 16 h 15, le lundi, mardi, jeudi et vendredi (*élémentaires*)

La scolarité sera réalisée en distanciel le mercredi matin.

Un accueil des enfants des personnels identifiés prioritaires sera organisé par les enseignants le mercredi de 9 h à 12 h.

Gabriel Deshayes

La direction de l'école a communiqué auprès des familles l'organisation finalisée jusqu'à fin mai : accueil des enfants en groupes restreints en fonction de l'espace disponible dans les classes et dans le cadre du respect de la distanciation physique et des gestes barrières conformément au protocole sanitaire.

Les horaires de l'école

9 h – 12 h, le lundi, mardi, jeudi et vendredi

Un accueil est organisé par l'école Gabriel Deshayes de 14 h à 16 h 15, uniquement pour les familles dont l'enfant sera accueilli le matin et qui rencontreraient des problèmes de mode de garde pour l'après-midi.

Un accueil des enfants des personnels identifiés prioritaires sera organisé par les enseignants le mercredi de 9 h à 12 h.

Les jours où les enfants sont accueillis dans leur école, les services de la Ville assurent : l'accueil périscolaire (matin et soir), la gestion du temps méridien dont la pause déjeuner ainsi que le trajet car scolaire-classe.

Transports scolaires

En collaboration avec la Région et la Communauté de Communes Sèvre & Loire, les transports scolaires sont maintenus aux horaires habituels. Une organisation spécifique est mise en place (1 siège occupé sur 2). Des jauges maximales sont fixées.

Le matin, comme habituellement, les enfants qui arriveront par car seront accueillis par le personnel municipal sur le parking du pôle de restauration, pour être ensuite accompagnés dans leur classe.

Le soir, de la même manière, le personnel municipal accompagnera les enfants au car.

Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire du matin débutera à partir du jeudi 14 mai. Il n'y aura pas d'accueil périscolaire le matin de la rentrée du 12 mai.

À partir du jeudi 14 mai, les horaires restent ceux habituellement proposés aux familles à savoir de 7 h 30 à 9 h. Pour une bonne organisation du service, aucun enfant ne sera accepté après 8 h 30. L'accueil se fera pour tous les élèves (Lys de la Vallée, Gabriel Deshayes), au Lys de la Vallée élémentaire. Le parent prévient grâce au visiophone le personnel municipal de son arrivée. Un animateur vient prendre en charge l'enfant au portail. Les enfants sont répartis selon leur école par salle.

L'accueil périscolaire du soir débutera le 12 mai et se tiendra dans l'école de l'enfant à savoir au Lys de la Vallée maternelle, au Lys de la Vallée élémentaire et à l'École Gabriel Deshayes. Les horaires proposés aux familles restent inchangés soit de 16 h 15 à 19 h. Les familles devront fournir un goûter et une bouteille d'eau.

Lys de la Vallée maternelle :

Le soir, le parent se présentera dans la cour de l'école, un agent le guidera pour trouver la classe de son enfant. En respectant le marquage, le parent se présentera à la porte extérieure de la classe, où un animateur lui confiera son enfant.

Lys de la Vallée élémentaire :

Le parent prévient le personnel municipal de sa présence grâce au visiophone. Un animateur amènera l'enfant à son parent au portail principal.

Gabriel Deshayes :

Un animateur sera présent au portail pour accueillir le parent qui communiquera le nom de l'enfant. Un autre animateur amènera l'enfant au portail.

Temps méridien

Concernant les enfants scolarisés au Lys de la Vallée, qui rentreraient déjeuner chez eux, les enseignants seront garants du départ et du retour de l'enfant selon les modalités mises en œuvre pour le matin et le soir.

Concernant les enfants qui resteraient déjeuner, l'encadrement du temps méridien est assuré par les services de la Ville pour les deux groupes scolaires.

Le Lys de la Vallée

En élémentaire, les enfants déjeuneront dans leur classe ; en maternelle, dans la salle de restauration. Les règles de distanciation physique et les gestes barrières seront toujours respectés.

Gabriel Deshayes

Les enfants accueillis sur le temps méridien déjeuneront dans la salle de motricité aménagée pour l'occasion en respectant toujours la distanciation physique et les gestes barrières.

Pour les deux écoles, les familles devront fournir un pique-nique froid et une bouteille d'eau. Cette organisation est valable jusqu'au mardi 19 mai inclus minimum. Une prolongation est possible. Des discussions sont en cours avec notre prestataire de restauration afin de garantir l'accueil des enfants au pôle dans des conditions sanitaires et qualitatives appropriées.

Les enfants auront des temps de détente sur la cour de manière échelonnée. Les animateurs proposeront des animations adaptées garantissant la sécurité de tous, conformément au protocole sanitaire.

Cas particuliers – Accueil des enfants des personnels identifiés prioritaires

La poursuite du service d'accueil pour ces enfants les jours d'école aux horaires fixés par les directeurs, sera assurée par les enseignants.

La Ville assurera également la continuité de l'accueil : l'accueil périscolaire (matin et soir), le temps méridien et l'accueil de loisirs le mercredi.

L'accueil de loisirs du mercredi sera ouvert uniquement pour ces enfants et se déroulera au Lys de la Vallée élémentaire jusqu'à 19 h.

L'accueil de loisirs débutera à 11 h pour les maternels qui resteront dans leur classe sous la surveillance du personnel municipal et à 12 h pour les élémentaires à la suite du temps d'accueil assuré par l'école.

La famille devra fournir un pique-nique pour le repas du midi, ainsi qu'un goûter et une bouteille d'eau au moins pour les deux premiers mercredis (13 et 20 mai).

Le parent qui viendra chercher son enfant préviendra le personnel municipal de sa présence grâce au visiophone.

Un animateur amènera l'enfant à sa famille au portail principal.

Mesures sanitaires prises par la Ville

Les locaux du Groupe scolaire Le Lys de la Vallée seront nettoyés de manière stricte au moins une fois par jour selon les fiches thématiques détaillées dans le protocole sanitaire publié par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.

Les enseignants sont équipés de masques par l'Éducation Nationale.

Le personnel municipal est équipé de masques et de visières. Du gel hydroalcoolique est mis à la disposition des enseignants et du personnel de la Ville.

Du savon, des essuie-mains en quantité suffisante sont prévus pour les enfants. Un lavage des mains minutieux sera effectué avant et après chaque activité par les enfants comme par les encadrants.

Le protocole sanitaire publié par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse s'applique aux écoles et aux services de la ville.

La prise de température à l'arrivée à l'école, du car ou de l'accueil périscolaire sera réalisée par les services de la Ville. Cette précaution ne se substitue pas à la responsabilité des parents de prendre la température de leur enfant avant le départ vers l'école afin de protéger les enfants et les encadrants.

À la demande de l'Inspecteur Académique, sauf exception, il vous est rappelé que le port du masque est prohibé pour les maternels et non préconisé pour les élémentaires.

Information

Certaines familles ne disposent pas, à ce jour, de mode de garde les jours où l'école ne sera pas proposée à leur enfant. Notre priorité est la santé de tous : enfants, parents, enseignants, personnel municipal. Aujourd'hui, nous ne sommes pas en capacité de proposer un service de garderie à la journée mêlant distanciation physique, respect des gestes barrières et animation pédagogique pour un nombre important d'enfants. Cette décision est susceptible d'évoluer dans les semaines à venir. Nous vous tiendrons informés.

La Ville compte sur la compréhension, le bon sens, et la participation active de tous les parents au respect des consignes sanitaires.